



**GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE
 DE LA DORDOGNE**

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
Dimanche 16 FEVRIER 2020
MONTANCEIX, commune de Montrem**

- 48 présents, 47 procurations.

A 9h20 la Présidente, Sylvie Boissinot ouvre l'assemblée générale et donne l'ordre du jour :

- 1- Approbation PV de l'A.G. 2019**
- 2- Rapport Moral 2019**
- 3- Rapport d'activités 2019**
- 4- Rapport financier 2019**
- 5- Projets 2020**
- 6- Elections au Conseil d'Administration**
- 7- Tests d'efficacité des médicaments Dr JY GAUCHOT**
- 8- Questions diverses**

Interventions des invités :

- Monsieur Ranoux, Maire de Montrem souhaite à tous la bienvenue à Montrem et exprime la sensibilité des élus sur l'environnement des pollinisateurs. Il tient à souligner les efforts de la commune pour une alimentation saine (bio), en faveur des enfants de l'école communale.
- Conseil Départemental : Absent et excusé
- Monsieur le Préfet de la Dordogne : Absent
- DDCSPP : Absent et excusé

1/ Approbation du Procès Verbal de l'AG du dimanche 3 mars 2019.

Lecture par le secrétaire Gilles BOUNY du Compte Rendu de l'AG du 3 mars 2019 ayant eu lieu à Sergeac (24).

Compte rendu mis au vote à l'assemblée. Voté à l'unanimité.

2/ Rapport Moral 2019

Conseil d'Administration 2019 du GDSA 24 (12 membres) :

Présidente : Sylvie BOISSINOT

Vice-Président : Gaëtan MAUREAU

Trésorier : Dominique François

Secrétaire : Gilles BOUNY

Secrétaire Adjoint et référent frelon : Patrice PALAVERT

Lutte contre le frelon Asiatique : Pierre LECONTE, Pierre MESSNER et Jean Michel ROUSSELIE.

Sanitaire : Thierry BOISSINOT et Jean PHILIPPE COUILLARD.

Cyril PRIEURET

GESTION DOSSIERS ADHERENTS : Gilles BOUNY– 475 adhérents au 31 décembre 2019

GESTION PHARMACEUTIQUE : Administrateurs GDSA 24 et Vétérinaire Conseil : Docteur Jean-Yves GAUCHOT.

Distribution des médicaments au printemps 2019 chez les distributeurs et aux cliniques vétérinaires et en juillet 2019 aux cliniques du Bugue et de Sarlat.

Information aux adhérents du GDSA : Aethina Tumida (petit coléoptère de la ruche)

Rappel des faits et alertes de l'Etat en été 2019, sur déclaration et suspicions d'apiculteurs devant des importations d'essaims en provenance d'Italie.

→ Débat dans l'assemblée:

- Les adhérents demandent comment les services de l'Etat contrôlent et certifient l'état sanitaire dans leur intervention ?

- Comment se manifeste leur travail de contrôle et prévention ?

- Quelle information est divulguée auprès des apiculteurs?

→Réponse : Absence des services de l'Etat à l'AG.

Bilan moral mis au vote à l'assemblée. Voté à l'unanimité.

3/ Rapport d'activités 2019

3-1 FRELON ASIATIQUE :



Janvier 2019 : Recueil des données sur le recensement de nids de frelons asiatiques sur le département.

Le 27 février : Le GDSA 24 réalise un «**PLAN DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE** »

Il s'en suit une absence de réponse de la part de la FREDON pour la Création d'une FDGDON.

Adresse courrier : GDSA 24 - "les Marques" - 24150 BADEFOLS sur DORDOGNE
Siège Social : DDCSPP Service VESPA, cité administrative-24024 Périgueux Cedex
N°SIRET : 413 071 499 000 11

Absence de réponse des services de l'Etat et notamment du Préfet pour la création d'une plate forme sur le département, outil indispensable pour la mise en place du projet.

24 avril 2019 : Relance : courrier à Monsieur le Préfet de la Dordogne sur les dégâts provoqués par le FA et l'impact sur les pollinisateurs, l'environnement et la santé publique. Rencontre par délégation à la DDCSPP sur ce projet. Pas de suite donnée à ce jour.

Fin novembre : Redémarrage du recensement 2019 des nids de frelons.

En février 2020, Patrice Palavert présente les résultats du recensement 2019-2020.

Certes, le nombre de nids est moins important qu'en 2018-2019 et la participation est moins forte.

Une communication vers l'Union Des Maires du Département avaient été organisée (rencontre le 15/05/19 avec remise du plan). Tous les Maires ont été destinataires du document sur le recensement des nids de Frelon.

→ Débat dans l'assemblée :

- Constat, le plan de lutte collectif est en stand by car aucun retour des pouvoir publics.
- Les constats et témoignages ne font pas avancer les moindres espoirs et solutions.

3-2 PARTENARIAT

- CFPPA de Périgueux : Interventions au Lycée agricole.

- PERLIM NOIX : Partenariat et réalisation d'un guide de bonnes pratiques avec les adhérents iliculteurs.

- Le 4 Novembre 2019 : Fin de réalisation du « guide bonnes pratiques ». Développement de nouveaux projets entre nos filières pour accentuer leur travail et coopération pour une agriculture tournée vers l'environnement et le respect du devenir de tous les producteurs (miel et noix).

- APIDOR : élection du bureau (Mrs Dominique FRANCOIS Secrétaire et Thierry BOISSINOT Trésorier), réécriture des statuts et fonctionnement (20/03, 3/04, 17/04, 26/06, 23/10 et conférence Apidor le 16/11).

- Filière Apicole Nouvelle Aquitaine : participation suite à la demande du Président Région M ROUSSET (11/04, 31/07 et attente d'une nouvelle date pour présentation d'un plan d'action et signature).

3-3 SANITAIRE

*Juin 2019 : le Plan Sanitaire d'Elevage (PSE) : document obligatoire, a été travaillé et soutenu le 20 Juin en commission régionale de la pharmacie vétérinaire de la nouvelle aquitaine, agrément obtenu par

arrêté préfectoral régional le 18/09.

*Septembre/octobre 2019 : élaboration d'un plan de financement des visites des TSA et demande de dates de formation à la FNOSAD

Octobre : Rendez-vous et soutenance du dossier au Conseil Départemental de la Dordogne avec le responsable de l'agriculture M Johan SEES.

- 26 Novembre 2019 : Rendez-vous et soutenance du dossier de financement PSE et TSA au Conseil Régional NA à Limoges avec le Directeur adjoint de l'Agriculture de la Région.
- Organisation d'une formation TSA sur Brive pour janvier 2020.

→ Débat dans l'assemblée :

- Présentation et explication sur le Plan Sanitaire d'Elevage (questions- réponses)
- Le pourquoi le PSE est important et en lien avec l'agrément.

4/ RAPPORT FINANCIER 2019

Intervention de Dominique François qui présente le compte de résultat 2019.

Il laisse apparaître un solde positif de 82,19€

La subvention de 12 000€ du Conseil Départemental a permis de réaliser les projets 2019 et de lutter contre le varroa.

Etat de la Trésorerie :

- CCP au 31/12/2019 : +10 229,79€
- Livret A au 31/12/2019 : +16 894,39€

Rapport financier mis au vote à l'assemblée. Voté à l'unanimité.

5/ PROJETS 2020

- Lancement d'une action en vue d'un partenariat avec les agriculteurs bio de la Dordogne
- Deuxième session de formation pour 2 candidats TSA (Charente Maritime)
- Formation annuelle des TSA diplômés par le Vétérinaire Conseil
- Partenariat avec « 1001 abeilles »
- Mars : distribution des médicaments
- Mise en route du Site internet
- Interventions du GDSA auprès du CFPPA pour la formation des futurs apiculteurs
- Interventions auprès des Ruchers Ecoles des 2 syndicats
- Visites de PSE des TSA sur le département.

6/ INTERVENTIONS :

Adresse courrier : GDSA 24 - "les Marques" - 24150 BADEFOLS sur DORDOGNE
Siège Social : DDCSPP Service VESPA, cité administrative-24024 Périgueux Cedex
N°SIRET : 413 071 499 000 11

DANIEL DUMONTEUIL : Le Président du Rucher du Périgord a surligné l'importance et la vigilance que les apiculteurs doivent apporter dans la guidance de leurs cheptels vis à vis de la santé de l'abeille et de la lutte contre le varroa.

JEAN YVES GAUCHOT, docteur vétérinaire du GDSA 24:

Concernant les médicaments présentés avec ordonnance et sous enveloppe, les apiculteurs adhérents peuvent les retrouver chez les dépositaires et non les distributeurs, à ne pas confondre, ce qui n'est pas du tout la même chose sur un point légal. Nous sommes sur le mode du bénévolat où les apiculteurs s'entraident.

JY Gaucho tient à souligner le travail du GDSA 24 dans la préparation, l'organisation et la répartition du travail pour que chaque apiculteur puisse traiter ses ruches contre le varroa.

Sur les tests d'efficacité des traitements contre le varroa, réalisés par la FNOSAD et après exposé, JY Gaucho tient à renouveler les conseils de traitement et de principes d'usage à retenir/

- Respect des dosages et des notices d'emploi ou ordonnances ;
 - Comptage des varroas (chutes)
 - Alternier les molécules et les modes de traitement. Pour l'Apistan, seulement 1 fois tous les 2-3 ans.
- Le rôle des TSA et la mise en place du PSE sont des liens importants dans la guidance sanitaire.

7/ ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

95 votants (48 présents, 47 procurations)

PATRICE PALAVERT	95 voix	élu
HÉLÈNE RICHAUD	94 voix	élue
JACQUES DESVEAUX	95 voix	élu
THIERRY BOISSINOT	94 voix	élu

Le secrétaire

Gilles BOUNY

La Présidente

Sylvie BOISSINOT